



Pierre-Yves JEHOLET
Vice-Président
Ministre de l'Économie, de
l'Industrie, du Numérique, de
l'Emploi et de la Formation



Valérie GLATIGNY
Première Vice-Présidente
Ministre de l'Éducation et de
l'Enseignement pour Adultes

Le 12 juin 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Gouvernement conjoint RW-FWB Enseignement 2.0 : la place du numérique consolidée

Les Gouvernements de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région wallonne ont approuvé, ce jeudi, en 1^{ère} lecture, le nouvel accord de coopération relatif au numérique dans les établissements de l'enseignement obligatoire et de l'Enseignement pour Adultes de la Communauté française situés sur le territoire de la Wallonie. Ils visent à moderniser, mutualiser, structurer et clarifier l'action conjointe entre les deux entités, renforçant la qualité de l'enseignement par et au travers du numérique, garantissant ainsi à chaque élève et à chaque membre du personnel éducatif l'acquisition d'un socle minimal de compétences numériques, conformément au cadre européen de référence DigComp.

Depuis l'accord de coopération de 1998 entre la Région wallonne, la Communauté française et la Communauté germanophone, les usages du numérique dans l'enseignement ont fortement évolué. Les technologies se sont diversifiées, les besoins pédagogiques ont évolué et les enjeux relatifs au numérique sont devenus centraux.

Afin de donner à tous les citoyens la capacité et les moyens d'agir pour évoluer dans un monde de plus en plus numérique, la Déclaration de Politique Régionale et la Déclaration de Politique communautaire 2024-2029 prévoient respectivement de poursuivre et d'amplifier le programme Ecole Numérique et de poursuivre la Stratégie du Numérique pour l'Éducation avec l'objectif commun de renforcer la citoyenneté numérique et de rapprocher l'enseignement du marché du travail. Le nouvel accord de coopération entend renforcer l'ambition ainsi que la complémentarité et la cohérence des actions menées par la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'ensemble renforcer l'Éducation au et par le numérique.

« Ce nouvel accord permet également de renforcer le rôle de la Wallonie en tant qu'acteur central du numérique, en tant qu'appui opérationnel des politiques pédagogiques de la FWB. De plus, il vise à optimiser l'allocation des ressources publiques, en clarifiant les responsabilités des deux entités. Enfin, il contribue à la préparation au marché du travail et à la réduction de la fracture numérique, en assurant l'équité d'accès au numérique dès l'enseignement fondamental, permettant de répondre ainsi aux priorités de la stratégie Digital Wallonia » précise Pierre-Yves Jeholet, Ministre wallon en charge du numérique.

« Ce nouvel accord de coopération constitue une réponse ambitieuse aux défis contemporains du numérique dans l'enseignement, en intégrant notamment les réalités actuelles de terrain, tout en consolidant la complémentarité des actions entre entités fédérées. J'espère d'ailleurs pouvoir aussi



Pierre-Yves JEHOLET
Vice-Président
Ministre de l'Economie, de
l'Industrie, du Numérique, de
l'Emploi et de la Formation



Valérie GLATIGNY
Première Vice-Présidente
Ministre de l'Education et de
l'Enseignement pour Adultes

co-porter un projet aussi ambitieux avec Bruxelles dès la mise en place de son nouveau Gouvernement », souligne Valérie Glatigny, Ministre de l'Education et de l'Enseignement pour Adultes.

Les objectifs visés sont les suivants :

- **Renforcer les compétences numériques** des élèves et du personnel éducatif dès le fondamental ;
- **Poursuivre les politiques d'équipements numériques** individuels et collectifs ;
- **Améliorer la connectivité** des établissements ;
- **Clarifier les rôles** : la FWB pilote les aspects pédagogiques, la Wallonie les aspects techniques et logistiques ;
- **Renforcer la gouvernance** via un comité commun, un monitoring unifié, des outils d'évaluation communs, un accès mutualisé aux plateformes ressources et une coordination avec les autres entités (CINE, SGNE).

CONTACT PRESSE :

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Vice-Président
nicolas.reynders@gov.wallonie.be +32 473 27 14 79

Johanne Moyart, Porte-parole de Valérie GLATIGNY, Première Vice-Présidente
johanne.moyart@gov.cfwb.be +32 477 506 567